

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE

**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-28: Particular requirements for sewing machines**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-28: Règles particulières pour les machines à coudre**

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60335-2-28:2002



THIS PUBLICATION IS COPYRIGHT PROTECTED

Copyright © 2002 IEC, Geneva, Switzerland

All rights reserved. Unless otherwise specified, no part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from either IEC or IEC's member National Committee in the country of the requester.

If you have any questions about IEC copyright or have an enquiry about obtaining additional rights to this publication, please contact the address below or your local IEC member National Committee for further information.

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de la CEI ou du Comité national de la CEI du pays du demandeur.

Si vous avez des questions sur le copyright de la CEI ou si vous désirez obtenir des droits supplémentaires sur cette publication, utilisez les coordonnées ci-après ou contactez le Comité national de la CEI de votre pays de résidence.

IEC Central Office
3, rue de Varembe
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Email: inmail@iec.ch
Web: www.iec.ch

About the IEC

The International Electrotechnical Commission (IEC) is the leading global organization that prepares and publishes International Standards for all electrical, electronic and related technologies.

About IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC. Please make sure that you have the latest edition, a corrigenda or an amendment might have been published.

- Catalogue of IEC publications: www.iec.ch/searchpub

The IEC on-line Catalogue enables you to search by a variety of criteria (reference number, text, technical committee,...). It also gives information on projects, withdrawn and replaced publications.

- IEC Just Published: www.iec.ch/online_news/justpub

Stay up to date on all new IEC publications. Just Published details twice a month all new publications released. Available on-line and also by email.

- Electropedia: www.electropedia.org

The world's leading online dictionary of electronic and electrical terms containing more than 20 000 terms and definitions in English and French, with equivalent terms in additional languages. Also known as the International Electrotechnical Vocabulary online.

- Customer Service Centre: www.iec.ch/webstore/custserv

If you wish to give us your feedback on this publication or need further assistance, please visit the Customer Service Centre FAQ or contact us:

Email: csc@iec.ch

Tel.: +41 22 919 02 11

Fax: +41 22 919 03 00

A propos de la CEI

La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

A propos des publications CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu. Veuillez vous assurer que vous possédez l'édition la plus récente, un corrigendum ou amendement peut avoir été publié.

- Catalogue des publications de la CEI: www.iec.ch/searchpub/cur_fut-f.htm

Le Catalogue en-ligne de la CEI vous permet d'effectuer des recherches en utilisant différents critères (numéro de référence, texte, comité d'études,...). Il donne aussi des informations sur les projets et les publications retirées ou remplacées.

- Just Published CEI: www.iec.ch/online_news/justpub

Restez informé sur les nouvelles publications de la CEI. Just Published détaille deux fois par mois les nouvelles publications parues. Disponible en-ligne et aussi par email.

- Electropedia: www.electropedia.org

Le premier dictionnaire en ligne au monde de termes électroniques et électriques. Il contient plus de 20 000 termes et définitions en anglais et en français, ainsi que les termes équivalents dans les langues additionnelles. Egalement appelé Vocabulaire Electrotechnique International en ligne.

- Service Clients: www.iec.ch/webstore/custserv/custserv_entry-f.htm

Si vous désirez nous donner des commentaires sur cette publication ou si vous avez des questions, visitez le FAQ du Service clients ou contactez-nous:

Email: csc@iec.ch

Tél.: +41 22 919 02 11

Fax: +41 22 919 03 00



IEC 60335-2-28

Edition 4.0 2002-10

INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE

**Household and similar electrical appliances – Safety –
Part 2-28: Particular requirements for sewing machines**

**Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité –
Partie 2-28: Règles particulières pour les machines à coudre**

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

PRICE CODE
CODE PRIX

L

ICS 13.120; 61.080; 97.180

ISBN 2-8318-8159-5

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	8
1 Domaine d'application	10
2 Références normatives	10
3 Définitions	12
4 Exigences générales	12
5 Conditions générales d'essais	12
6 Classification	12
7 Marquage et instructions	12
8 Protection contre l'accès aux parties actives	14
9 Démarrage des appareils à moteur	14
10 Puissance et courant	14
11 Echauffements	16
12 Vacant	16
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime	16
14 Surtensions transitoires	16
15 Résistance à l'humidité	16
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique	16
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés	16
18 Endurance	16
19 Fonctionnement anormal	16
20 Stabilité et dangers mécaniques	18
21 Résistance mécanique	18
22 Construction	18
23 Conducteurs internes	18
24 Composants	18
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs	20
26 Bornes pour conducteurs externes	20
27 Dispositions en vue de la mise à la terre	20
28 Vis et connexions	20
29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide	20
30 Résistance à la chaleur et au feu	20
31 Protection contre la rouille	20
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues	20
Annexes	22
Bibliographie	22

CONTENTS

FOREWORD.....	5
INTRODUCTION.....	9
1 Scope.....	11
2 Normative references	11
3 Definitions	13
4 General requirement.....	13
5 General conditions for the tests	13
6 Classification.....	13
7 Marking and instructions.....	13
8 Protection against access to live parts.....	15
9 Starting of motor-operated appliances	15
10 Power input and current	15
11 Heating	17
12 Void	17
13 Leakage current and electric strength at operating temperature.....	17
14 Transient overvoltages	17
15 Moisture resistance	17
16 Leakage current and electric strength.....	17
17 Overload protection of transformers and associated circuits	17
18 Endurance.....	17
19 Abnormal operation	17
20 Stability and mechanical hazards	19
21 Mechanical strength	19
22 Construction.....	19
23 Internal wiring.....	19
24 Components.....	19
25 Supply connection and external flexible cords	21
26 Terminals for external conductors.....	21
27 Provision for earthing	21
28 Screws and connections.....	21
29 Clearances, creepage distances and solid insulation	21
30 Resistance to heat and fire.....	21
31 Resistance to rusting.....	21
32 Radiation, toxicity and similar hazards.....	21
Annexes	23
Bibliography.....	23

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-28: Règles particulières pour les machines à coudre

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI n'a prévu aucune procédure de marquage valant indication d'approbation et n'engage pas sa responsabilité pour les équipements déclarés conformes à une de ses Publications.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La présente partie de la Norme internationale CEI 60335 a été établie par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition parue en 1994. Elle constitue une révision technique.

Cette version bilingue, publiée en 2005-08, correspond à la version anglaise.

Le texte anglais de cette norme est issu des documents 61/2204/FDIS et 61/2285/RVD. Le rapport de vote 61/2285/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES –
SAFETY –****Part 2-28: Particular requirements for sewing machines**

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with an IEC Publication.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This part of International Standard IEC 60335 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

This fourth edition cancels and replaces the third edition published in 1994. It constitutes a technical revision.

This bilingual version, published in 2005-08, corresponds to the English version.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
61/2204/FDIS	61/2285/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de la CEI 60335-1 et ses amendements. Elle a été établie sur la base de la quatrième édition (2001) de cette norme.

NOTE 1 L'expression "Partie 1" utilisée dans la présente norme fait référence à la CEI 60335-1.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de la CEI 60335-1, de façon à transformer cette publication en norme CEI: Règles de sécurité pour les machines à coudre électriques.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la Partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie "addition", "modification" ou "remplacement", le texte correspondant de la Partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 2 Le système de numérotation suivant est utilisé:

- les paragraphes, les tableaux et figures qui sont numérotés à partir de 101 viennent en supplément de ceux de la partie 1;
- notes: à l'exception de celles qui sont dans un nouveau paragraphe ou de celles qui concernent des notes de la Partie 1, les notes sont numérotées à partir de 101, y compris celles des articles ou paragraphes qui sont remplacés;
- les annexes supplémentaires sont appelées AA, BB, etc.

NOTE 3 Les caractères d'imprimerie suivants sont utilisés:

- exigences: caractères romains;
- *modalités d'essais: caractères italiques;*
- notes: petits caractères romains.

Les mots en **gras** dans le texte sont définis à l'Article 3. Lorsqu'une définition concerne un adjectif, l'adjectif et le nom associé figurent également en gras.

Les différences suivantes existent dans les pays indiqués ci-après.

- Article 1: L'installation d'ensembles électriques sur des machines à coudre non électriques de type domestique n'est pas jugée satisfaisante (USA).
- 6.1: Les dispositifs de commande des moteurs ne doivent pas être des parties de la classe 0, de la classe 0I ou de la classe I (Norvège).
- 6.1: Les appareils pour usage domestique doivent être de la classe II ou de la classe III (Pays-Bas).
- 11.7: Les cycles de fonctionnement sont différents (USA).
- 19.7: L'essai n'est pas effectué sur les machines à coudre à usage domestique (USA).
- 25.7: Des types de câbles d'alimentation plus légers sont permis (USA).

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous «<http://webstore.iec.ch>» dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

The French version of this standard has not been voted upon.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments. It was established on the basis of the fourth edition (2001) of that standard.

NOTE 1 When "Part 1" is mentioned in this standard, it refers to IEC 60335-1.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses in IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Safety requirements for electric sewing machines.

When a particular subclause of Part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. When this standard states "addition", "modification" or "replacement", the relevant text in Part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 2 The following numbering system is used:

- subclauses, tables and figures that are numbered starting from 101 are additional to those in Part 1;
- unless notes are in a new subclause or involve notes in Part 1, they are numbered starting from 101, including those in a replaced clause or subclause;
- additional annexes are lettered AA, BB, etc.

NOTE 3 The following print types are used:

- requirements: in roman type;
- *test specifications: in italic type;*
- notes: in small roman type.

Words in **bold** in the text are defined in Clause 3. When a definition concerns an adjective, the adjective and the associated noun are also in bold.

The following differences exist in the countries indicated below.

- Clause 1: Electrical sets are not considered suitable for field installation on non-electrical household sewing machines (USA).
- 6.1: Motor controls shall not be class 0, class 0I or class I construction (Norway).
- 6.1: Appliances for household use shall be class II or class III (Netherlands).
- 11.7: The cycles of operation are different (USA).
- 19.7: The test is not carried out on household sewing machines (USA).
- 25.7: Lighter types of supply cords are allowed (USA).

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

INTRODUCTION

Il a été considéré en établissant la présente Norme internationale que l'exécution de ses dispositions était confiée à des personnes expérimentées et ayant une qualification appropriée.

Cette norme reconnaît le niveau de protection internationalement accepté contre les risques électriques, mécaniques, thermiques, liés au feu et au rayonnement des appareils, lorsqu'ils fonctionnent comme en usage normal en tenant compte des instructions du fabricant. Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique.

Cette norme tient compte autant que possible des exigences de la CEI 60364, de façon à rester compatible avec les règles d'installation quand l'appareil est raccordé au réseau d'alimentation. Cependant, des règles nationales d'installation peuvent être différentes.

Si un appareil compris dans le domaine d'application de cette norme comporte également des fonctions qui sont couvertes par une autre partie 2 de la CEI 60335, la partie 2 correspondante est appliquée à chaque fonction séparément, dans la limite du raisonnable. Si cela est applicable, on tient compte de l'influence d'une fonction sur les autres fonctions.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et prévaut sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

Un appareil conforme au texte de la présente norme ne sera pas nécessairement jugé conforme aux principes de sécurité de la norme si, lorsqu'il est examiné et soumis aux essais, il apparaît qu'il présente d'autres caractéristiques qui compromettent le niveau de sécurité visé par ces exigences.

Un appareil utilisant des matériaux ou présentant des modes de construction différents de ceux décrits dans les exigences de cette norme peut être examiné et essayé en fonction de l'objectif poursuivi par ces exigences et, s'il est jugé pratiquement équivalent, il peut être estimé conforme aux principes de sécurité de la norme.

INTRODUCTION

It has been assumed in the drafting of this International Standard that the execution of its provisions is entrusted to appropriately qualified and experienced persons.

This standard recognizes the internationally accepted level of protection against hazards such as electrical, mechanical, thermal, fire and radiation of appliances when operated as in normal use taking into account the manufacturer's instructions. It also covers abnormal situations that can be expected in practice.

This standard takes into account the requirements of IEC 60364 as far as possible so that there is compatibility with the wiring rules when the appliance is connected to the supply mains. However, national wiring rules may differ.

If an appliance within the scope of this standard also incorporates functions that are covered by another part 2 of IEC 60335, the relevant part 2 is applied to each function separately, as far as is reasonable. If applicable, the influence of one function on the other is taken into account.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

An appliance that complies with the text of this standard will not necessarily be considered to comply with the safety principles of the standard if, when examined and tested, it is found to have other features that impair the level of safety covered by these requirements.

An appliance employing materials or having forms of construction differing from those detailed in the requirements of this standard may be examined and tested according to the intent of the requirements and, if found to be substantially equivalent, may be considered to comply with the standard.

IECNORM.COM : Click to view the full text of IEC 60335-2-28:2002

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-28: Règles particulières pour les machines à coudre

1 Domaine d'application

L'article de la partie 1 est remplacé par:

La présente norme internationale traite de la sécurité des machines à coudre électriques pour usages domestiques et analogues, dont la **tension assignée** n'est pas supérieure à 250 V pour les appareils monophasés et à 480 V pour les autres appareils.

Les **surjeteuses-raseuses** et les **ensembles électriques** sont compris dans le domaine d'application de cette norme.

Les appareils non destinés à un usage domestique normal mais qui peuvent néanmoins constituer une source de danger pour le public, tels que les machines à coudre destinées à être utilisées par des usagers non avertis dans des magasins et chez des artisans, sont compris dans le domaine d'application de cette norme.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des risques ordinaires présentés par les appareils, encourus par tous les individus à l'intérieur et autour de l'habitation. Cependant, cette norme ne tient pas compte en général

- de l'utilisation des appareils par des jeunes enfants ou des personnes handicapées sans surveillance;
- de l'emploi de l'appareil comme jouet par des jeunes enfants.

NOTE 101 L'attention est attirée sur le fait que

- pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord de navires ou d'avions, des exigences supplémentaires peuvent être nécessaires;
- dans de nombreux pays, des prescriptions supplémentaires sont spécifiées par les organismes nationaux de la santé, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs et par des organismes similaires.

NOTE 102 La présente norme ne s'applique pas:

- aux appareils destinés exclusivement à des usages industriels;
- aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux présentant des conditions particulières, telles que la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussière, vapeur ou gaz).

2 Références normatives

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

Addition:

CEI 60320-2-1, *Connecteurs pour usages domestiques et usages généraux analogues – Partie 2: Connecteurs pour machines à coudre*

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-28: Particular requirements for sewing machines

1 Scope

This clause of Part 1 is replaced by:

This International Standard deals with the safety of electric sewing machines for household and similar use, their **rated voltage** being not more than 250 V for single-phase appliances and 480 V for other appliances.

Overlock machines and **electrical sets** are within the scope of the standard.

Appliances not intended for normal household use, but that nevertheless may be a source of danger to the public, such as sewing machines intended to be used by laymen in shops and in light industry, are within the scope of this standard.

As far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances that are encountered by all persons in and around the home. However, in general, it does not take into account

- the use of appliances by young children or infirm persons without supervision;
- playing with the appliance by young children.

NOTE 101 Attention is drawn to the fact that

- for appliances intended to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements may be necessary;
- in many countries additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour and similar authorities.

NOTE 102 This standard does not apply to

- appliances intended exclusively for industrial purposes;
- appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of a corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas).

2 Normative references

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60320-2-1, *Appliance couplers for household and similar general purposes – Part 2: Sewing machine couplers*

3 Définitions

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

3.1.9 Remplacement:

conditions de fonctionnement normal

fonctionnement de l'appareil dans les conditions suivantes

L'appareil est mis en fonctionnement sans fil ni tissu, le pied-de-biche étant en position haute et le dispositif enrouleur de bobine n'étant pas engagé. La longueur du point et la largeur du point zig-zag sont réglées de façon à imposer la charge la plus grande

NOTE 101 La charge la plus grande est normalement obtenue en réglant la longueur de point et la largeur du point zig-zag à leurs valeurs maximales.

3.101

ensemble électrique

ensemble comprenant un moteur et son dispositif de commande, destiné à être monté sur une machine à coudre non électrique

NOTE Un **ensemble électrique** peut comprendre une lampe.

3.102

surjeteuse-raseuse

machine à coudre comportant plusieurs aiguilles et un dispositif pour couper le bord du tissu

4 Exigences générales

L'article de la Partie 1 est applicable.

5 Conditions générales d'essais

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

5.101 Les **ensembles électriques** sont montés sur la machine à coudre qui, parmi celles spécifiées dans les instructions, donne les résultats les plus défavorables.

5.102 Les machines à coudre qui sont utilisées sur une table sont soumises aux essais comme des **appareils mobiles**.

6 Classification

L'article de la Partie 1 est applicable.

7 Marquage et instructions

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

7.1 Addition:

Les appareils doivent porter, sur ou près de la douille, l'indication de la puissance maximale, en watts, des lampes remplaçables, comme suit:

lampe max....W

3 Definitions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

3.1.9 *Replacement:*

normal operation

operation of the appliance under the following conditions

The appliance is operated without thread and fabric, the presser foot being in its lifted position and the spool-winding device disengaged. The stitch length and zigzag stitch width are adjusted so that the highest load is obtained.

NOTE 101 The highest load is normally obtained with the stitch length and zigzag stitch width adjusted to their maximum values.

3.101

electrical set

assembly comprising a motor and its control for mounting on a non-electric sewing machine

NOTE An **electrical set** may incorporate a lamp.

3.102

overlock machine

sewing machine having more than one needle and incorporating a means for trimming the material

4 General requirement

This clause of Part 1 is applicable.

5 General conditions for the tests

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

5.101 *Electrical sets* are mounted on the sewing machine specified in the instructions that gives the most unfavourable results.

5.102 Sewing machines used on a table are tested as **portable appliances**.

6 Classification

This clause of Part 1 is applicable.

7 Marking and instructions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

7.1 *Addition:*

Appliances shall be marked on or near the lampholder with the maximum power input of replaceable lamps as follows:

lamp max....W

Le mot "lampe" peut être remplacé par le symbole 5012 de la CEI 60417-1.

La tension assignée d'une lampe doit être marquée si elle est inférieure à la **tension assignée** de l'appareil.

7.10 *Addition:*

Cette exigence ne s'applique pas aux interrupteurs qui commandent des lampes.

7.11 *Addition:*

Cette exigence ne s'applique pas aux dispositifs de commande de moteur.

7.12 *Addition:*

Les instructions d'emploi doivent indiquer la puissance maximale de chaque lampe et sa tension assignée, si elle est inférieure à la **tension assignée** de l'appareil.

Les instructions doivent comporter en substance les indications suivantes:

- arrêter la machine ou la débrancher lorsqu'elle est laissée sans surveillance;
- débrancher l'appareil avant de réaliser toute opération d'entretien ou de remplacement de lampes.

7.12.1 *Addition:*

Les instructions pour les **ensembles électriques** doivent indiquer les machines à coudre auxquelles ils sont destinés et doivent préciser comment ils doivent être installés.

7.101 Les **ensembles électriques** doivent porter les marquages suivants

- **tension assignée** en volts;
- **courant assigné** en ampères;
- nom, marque commerciale ou marque d'identification du fabricant ou du vendeur responsable;
- référence de modèle ou de type.

La vérification est effectuée par examen.

8 Protection contre l'accès aux parties actives

L'article de la Partie 1 est applicable.

9 Démarrage des appareils à moteur

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

10 Puissance et courant

L'article de la Partie 1 est applicable.

The word “lamp” may be replaced by symbol 5012 of IEC 60417-1.

The rated voltage of a lamp shall be marked if it is lower than the **rated voltage** of the appliance.

7.10 Addition:

The requirement does not apply to switches controlling lamps.

7.11 Addition:

The requirement does not apply to motor controls.

7.12 Addition:

The instructions shall state the maximum power input of any lamp and its **rated voltage** if it is lower than the **rated voltage** of the appliance.

The instructions shall state the substance of the following:

- switch off or unplug the appliance when leaving it unattended;
- unplug the appliance before carrying out maintenance or replacing lamps.

7.12.1 Addition:

The instructions for **electrical sets** shall indicate the sewing machines for which they are intended and shall state how they are to be installed.

7.101 Electrical sets shall be marked with

- **rated voltage** in volts;
- **rated current** in amperes;
- name, trade mark or identification mark of the manufacturer or responsible vendor;
- model or type reference.

Compliance is checked by inspection.

8 Protection against access to live parts

This clause of Part 1 is applicable.

9 Starting of motor-operated appliances

This clause of Part 1 is not applicable.

10 Power input and current

This clause of Part 1 is applicable.

11 Echauffements

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

11.7 Remplacement :

L'appareil est mis en fonctionnement jusqu'à établissement des conditions de régime en manœuvrant le dispositif de commande du moteur suivant des cycles. Chaque cycle comprend

- 2,5 s de fonctionnement du démarrage à la pleine vitesse;
- 5,0 s de fonctionnement à pleine vitesse;
- 7,5 s d'arrêt.

11.8 Addition:

NOTE 101 L'organe de manœuvre d'un dispositif de commande de moteur est considéré comme une poignée qui n'est tenue que pendant de courtes périodes.

12 Vacant

13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime

L'article de la Partie 1 est applicable.

14 Surtensions transitoires

L'article de la Partie 1 est applicable.

15 Résistance à l'humidité

L'article de la Partie 1 est applicable.

16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

L'article de la Partie 1 est applicable.

17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés

L'article de la Partie 1 est applicable.

18 Endurance

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

19 Fonctionnement anormal

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

11 Heating

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

11.7 Replacement:

The appliance is operated until steady conditions are established by actuating the motor control in cycles. Each cycle comprises

- 2,5 s operation from start to full speed;
- 5,0 s operation at full speed;
- 7,5 s at rest.

11.8 Addition:

NOTE 101 The actuating member of a motor control is considered to be a handle that is held for short periods only.

12 Void

13 Leakage current and electric strength at operating temperature

This clause of Part 1 is applicable.

14 Transient overvoltages

This clause of Part 1 is applicable.

15 Moisture resistance

This clause of Part 1 is applicable.

16 Leakage current and electric strength

This clause of Part 1 is applicable.

17 Overload protection of transformers and associated circuits

This clause of Part 1 is applicable.

18 Endurance

This clause of Part 1 is not applicable.

19 Abnormal operation

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

19.7 *Modification:*

Les conditions de blocage sont obtenues en bloquant le rotor, l'appareil étant mis en fonctionnement pendant 15 s.

19.9 N'est pas applicable

20 Stabilité et dangers mécaniques

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

20.2 *Addition:*

Les rayons des volants, les couteaux des **surjeteuses-raseuses** et le point où la courroie de transmission entre en contact avec le volant doivent être protégés de manière appropriée.

21 Résistance mécanique

L'article de la Partie 1 est applicable.

22 Construction

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

22.14 *Addition:*

NOTE 101 Les risques de blessure pendant le passage du tissu sous le pied-de-biche lors d'une couture à point droit ou à point zig-zag doivent être pris en compte. Une courbure de 6 mm au moins vers le haut de la pointe du pied-de-biche ou un protecteur de fil est considéré comme satisfaisant.

NOTE 102 Cette exigence ne s'applique pas aux pieds-de-biches et accessoires à usage spécial comme ceux destinés à la réalisation des boutonnières. Elle n'est pas non plus applicable aux parties mobiles comme les aiguilles, les barres à aiguilles, les dispositifs enrouleurs de bobine et les leviers de remontée qui sont accessibles pour le fonctionnement et l'entretien de la machine à coudre.

22.101 Les lampes dont la tension assignée est inférieure à la **tension assignée** de l'appareil doivent être alimentées par un transformateur de sécurité.

La vérification est effectuée par examen.

23 Conducteurs internes

L'article de la Partie 1 est applicable.

24 Composants

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

24.1.3 *Addition:*

NOTE 101 Les dispositifs de commande des moteurs ne sont pas considérés comme des interrupteurs.

19.7 Modification:

Stalled conditions are obtained by locking the rotor, the appliance being operated for 15 s.

19.9 Not applicable**20 Stability and mechanical hazards**

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

20.2 Addition:

Spokes of wheels, cutting blades of **overlock machines** and the point where a transmission belt first contacts the hand-wheel shall be adequately guarded.

21 Mechanical strength

This clause of Part 1 is applicable.

22 Construction

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

22.14 Addition:

NOTE 101 The risk of injury while feeding material under the presser foot during straight stitch and zigzag sewing has to be taken into account. An upward bend of the toe of the pressure foot by at least 6 mm or a wire guard is considered satisfactory.

NOTE 102 This requirement does not apply to presser feet and attachments for particular purposes such as sewing buttonholes. It also does not apply to moving parts, such as needles, needle bars, spool winding devices and take-up levers, which are accessible for the operation and maintenance of the sewing machine.

22.101 Lamps having a rated voltage lower than the **rated voltage** of the appliance shall be supplied through an isolating transformer.

Compliance is checked by inspection.

23 Internal wiring

This clause of Part 1 is applicable.

24 Components

This clause of Part 1 is applicable except as follows

24.1.3 Addition:

NOTE 101 Motor controls are not considered to be switches.

24.1.5 *Addition:*

La norme applicable aux connecteurs pour appareils utilisés pour connecter les dispositifs de commande des moteurs est la CEI 60320-2-1.

25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

25.5 *Addition:*

Une **fixation du type Z** est admise pour les dispositifs de commande des moteurs et les fiches mobiles des connecteurs.

25.7 *Addition:*

Les câbles souples sous gaine légère en polychlorure de vinyle (dénomination 60227 IEC 52) sont autorisés, quelle que soit la masse de l'appareil.

26 Bornes pour conducteurs externes

L'article de la Partie 1 est applicable.

27 Dispositions en vue de la mise à la terre

L'article de la Partie 1 est applicable.

28 Vis et connexions

L'article de la Partie 1 est applicable.

29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide

L'article de la Partie 1 est applicable.

30 Résistance à la chaleur et au feu

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

30.2.3 N'est pas applicable.

31 Protection contre la rouille

L'article de la Partie 1 est applicable.

32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues

L'article de la Partie 1 est applicable.